



Élections européennes 2024

L'UNION FAIT LA FORCE

Si la notion "d'Europe" semble parfois abstraite, l'impact de l'Union Européenne sur nos quotidiens n'est pourtant pas à sous-estimer. À l'approche des élections européennes, cet article vous expose les enjeux concrets à l'échelle communale de ce rendez-vous politique.



Avant tout, il est bon de rappeler les plus grandes réalisations de l'Union Européenne depuis sa fondation en 1957 :

- ▶ 67 ans de paix intra-nationale parmi ses membres
- ▶ la liberté pour ses citoyens de vivre, d'étudier et de travailler n'importe où dans l'UE
- ▶ le plus grand marché unique au monde
- ▶ l'octroi d'une aide humanitaire et d'une aide au développement à des millions de personnes dans le monde

De plus, l'Union Européenne œuvre à différentes échelles lorsqu'elle pilote ses actions politiques : elle emploie d'une part ses compétences...

... exclusives, intégrées dans les politiques publiques des états-membres :

- douanière ;
- concurrence ;
- politique monétaire ;
- pêche ;
- commerce extérieur ;
- accords internationaux.

... partagées en collaboration avec chaque État selon les secteurs :

- la santé publique ;
- l'industrie ;
- la culture ;
- le tourisme ;
- l'éducation et la formation ;
- la jeunesse, le sport ;
- la protection civile ;
- la coopération administrative ;

Toutes ces décisions ont ensuite un impact direct sur nos vies à l'échelle communale :

- **environnement** (gestion des biodéchets...)
- **transports** (aides à l'achat pour des mobilités durables...)
- **sécurité** (plateforme pluridisciplinaire européenne contre les menaces criminelles...)
- **agriculture** (subventions versées aux agriculteurs...)
- **numérique** (protection des données personnelles...)
- **économie** (circulation libre de marchandises et capitaux sur le territoire...)
- **éducation** (jumelage de villes, dispositif Erasmus...)

L'UE attribue des fonds et des subventions à l'échelle locale

Pour faire entendre leur voix, les collectivités locales sont représentées au sein du Comité Européen des Régions : cet organe consultatif de l'UE défend l'intérêt des collectivités territoriales, la décentralisation et la démocratie locale. Ainsi, les communes, départements et régions peuvent prétendre aux différentes aides européennes et ainsi bénéficier de fonds pour mener des projets à l'échelle locale : le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural a pour objectif par exemple de rendre l'agriculture plus juste, verte et efficace.

Quelques exemples dans le bassin Parisien :

- ▶ Programme d'aide aux actions agricoles transversales au tourisme dans le grand Beauvaisis : création de point de vente directe, hébergements agritouristiques, etc. **Financement jusqu'à 80%**
- ▶ Programme d'aide à la conception d'outils permettant une synergie rurale et urbaine en Seine Aval : application digitale de vente de produits agricoles, food-trucks de vente de produits locaux, transformation de friche en forêt fruitière, création d'aires de repos pour les randonneurs, etc. **Financement jusqu'à 100%.**
- ▶ Programme d'aide des projets innovants en sud 77 : mobilisation durable du bois et protection de la ressource en eau, filières biomasse agricole, favorisation du tourisme fluvial, etc. **Financement jusqu'à 60%.**

De même, l'Association des maires de France (AMF) exerce une activité de représentation auprès des institutions européennes.

Aller voter en juin c'est chacun, à son niveau, le pouvoir de choisir la composition du Parlement Européen qui va construire le projet européen qui concerne les citoyens d'aujourd'hui et de demain.

Votre voix compte à trois échelles : faites-la entendre trois fois plus fort !

Infos pratiques

Vous êtes absent ? Pensez à la procuration ! Simple et rapide, il vous suffit de :

1. **Récupérez** auprès de votre mandataire, soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote
2. **Effectuez** votre demande de procuration en ligne en toute simplicité sur <https://www.maprocuration.gouv.fr/>
3. **Déplacez**-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration
4. **Vous êtes informé** par courriel dès que votre procuration est acceptée

L'intégralité de la procuration peut également se faire en commissariat ou en gendarmerie.

Documents

[Arrêté du 17/05/2024 fixant les listes candidates](#)

[État des 37 listes candidates](#)

[Arrêté du 23 mai 2024_38 listes candidates_Elections européennes](#)